



Procédure de prise en compte des besoins des participants lors d'un programme de formation

Président

François VRTOVSNIK

Vice-Président

Christophe MARIAT

Vice-Président Transplantation

Sophie CAILLARD-OHLMANN

Cyril GARROUSTE (Pdt com.)

Vice-Président Dialyse

Thierry LOBBEDEV

Secrétaire Générale & adjoint

Fatouma TOURE

Nadia KERKENI

Trésorier & adjoint

Didier AGUILERA

Paul STROUMZA

- Lors de son inscription à un webinaire de formation le participant a la possibilité d'exprimer des besoins spécifiques.
- A réception de son bulletin d'inscription le secrétariat de la SFNDT transmet sa demande au concepteur/ formateur du programme.
 - Par retour ce dernier informe le secrétariat de la possibilité de répondre à la demande si celle-ci entre bien dans le cadre du programme choisi.
 - Dans le cas contraire SNFDT orientera le professionnel vers un programme plus adapté

Direction Administrative

Nataly REVEL

Siège social

SFNDT « ECRéIN »

41 Rue du Lac

F-69003 LYON

+33 (0) 6 37 56 09 27

n.revel@sfndt.org

n° siret : 818 767 816 00031